

RAPPORT DE SUIVI**PROJET DE MODERNISATION DE LA SOLUTION INFORMATIQUE UTILISÉE
POUR LA GESTION DES APPROVISIONNEMENTS GAZIERS**

1 Le projet de modernisation de la solution informatique utilisée pour la gestion des
2 approvisionnements gaziers¹ a été approuvé le 17 décembre 2015, par la décision D-2015-207
3 de la Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait à Énergir, s.e.c.
4 (« Énergir ») de faire un suivi annuel du projet dans le cadre des dossiers d'examen des rapports
5 annuels.

1 MISE EN CONTEXTE

6 Le 4 septembre 2015, Énergir déposait le dossier R-3942-2015 dans lequel un nouveau budget
7 de 17,7 M\$ et un nouveau calendrier étaient proposés. Ceci faisait suite à un exercice de
8 réévaluation et de confirmation du choix de la solution Trellis de Blackstone Technology Group
9 (« Blackstone »), réalisé à l'été 2015. Cet exercice était devenu nécessaire en raison de la forte
10 hausse des coûts estimés à la fin de la phase de conception pour le développement des nouvelles
11 fonctionnalités de Trellis.

12 Le calendrier approuvé par la Régie dans sa décision D-2015-207 prévoyait la fin de la phase de
13 réalisation en mars 2016, suivi d'une période de tests de cinq mois et d'une période de
14 déploiement d'un mois en septembre 2016. La mise en service était prévue le 1^{er} octobre 2016.

15 Dans le cadre du rapport annuel 2016, Énergir faisait état des difficultés et retards rencontrés
16 dans l'atteinte des objectifs du projet de modernisation de la solution informatique utilisée pour la
17 gestion des approvisionnements gaziers. En effet, malgré les efforts de Blackstone et d'Énergir
18 pour préciser les besoins d'affaires et la portée du projet lors de la phase de conception, plusieurs
19 particularités reliées aux opérations d'Énergir se sont précisées pendant la phase de réalisation.
20 Ainsi, le retard accumulé, combiné à la complexité des opérations d'Énergir, avait donné lieu, en
21 mai 2016, à une réévaluation de la portée du calendrier et du budget du projet.

¹ R-3942-2015.

1 À la fin de cet exercice, Énergir avait révisé l'ensemble des besoins d'affaires du projet,
2 c'est-à-dire les fonctionnalités opérationnelles requises pour la gestion des approvisionnements
3 gaziers, ce qui en a réduit le nombre de 211 à 156 besoins. Dans quelques cas, cette révision
4 s'est traduite par l'identification de programmations additionnelles. En effet, bien qu'Énergir ait
5 multiplié les efforts pour expliquer ses besoins d'affaires, [REDACTED]

6 [REDACTED]
7 [REDACTED]
8 [REDACTED] La portée des livrables de Blackstone avait été modifiée et de nouveaux ajustements
9 avaient été apportés au contrat. Le plan de réalisation et le calendrier du projet avaient aussi été
10 rajustés en tenant compte, entre autres, des efforts supplémentaires associés à la complexité
11 des approvisionnements gaziers d'Énergir. La nouvelle date de mise en service avait été fixée au
12 1^{er} avril 2017. Le nouveau calendrier prévoyait une période plus longue pour effectuer les tests
13 afin d'assurer une meilleure qualité de la solution.

2 STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

[REDACTED]

14 [REDACTED]

15 [REDACTED]

16 [REDACTED]

17 [REDACTED]

18 [REDACTED]

19 [REDACTED]

20 [REDACTED]

21 [REDACTED]

22 [REDACTED]

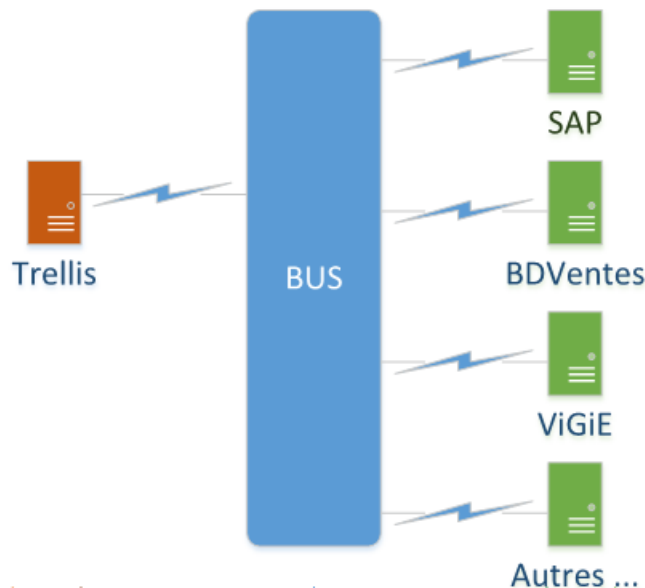
23 [REDACTED]

24 [REDACTED]

25 [REDACTED]

26 [REDACTED]

Schéma 1 : Architecture du projet de modernisation de la solution informatique utilisée pour la gestion des approvisionnements gaziers – Solution Trellis



1 [REDACTED]
2 [REDACTED]
3 [REDACTED]
4 [REDACTED]
5 [REDACTED]
6 [REDACTED]
7 [REDACTED]
8 [REDACTED]
9 [REDACTED]
10 [REDACTED]
11 [REDACTED]
12 [REDACTED]

2.2 SOLUTION ALTERNATIVE

13 [REDACTED] Énergir a recherché une solution alternative qui
14 lui permettrait d'assurer l'atteinte des objectifs du projet de modernisation de la solution

1 informatique utilisée pour la gestion des approvisionnements gaziers autorisés par la décision
2 D-2015-207.

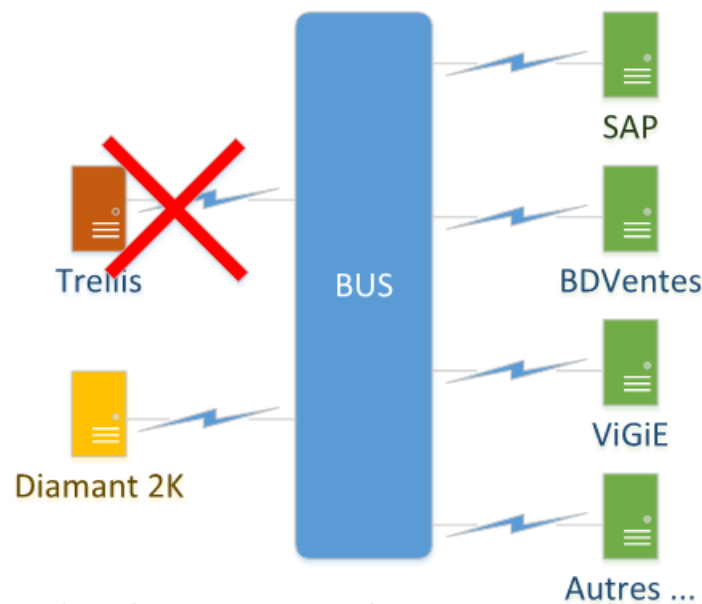
3 Les objectifs du projet approuvé par la Régie sont²:

- 4 • Éliminer les risques liés à la désuétude technologique de la solution « DIAMANT »;
- 5 • Combler les besoins d'affaires liés à la transformation en cours du modèle
6 d'approvisionnement gazier d'Énergir;
- 7 • Augmenter la couverture et l'efficacité de la solution TI afin de mieux répondre aux
8 nouveaux besoins des partenaires d'affaires internes et externes.

9 Or, [REDACTED]
10 [REDACTED], Énergir a conclu, à la suite de l'analyse des
11 options disponibles sur le marché, que l'alternative résidait dans la version 12c des applications
12 Webforms et Report d'Oracle (« Diamant 2K »). En effet, Énergir a obtenu la confirmation
13 qu'Oracle déploierait et maintiendrait cette version jusqu'en 2023. La solution alternative Diamant
14 2K s'avère dorénavant être la seule solution en mesure d'assurer la réalisation du projet
15 conformément au cadre financier autorisé, et ce, malgré un report additionnel. Conséquemment,
16 l'architecture du projet a été ajustée pour y substituer le volet applicatif en amont du bus
17 d'intégration.

² R-3942-2015, B-0028, Gaz Métro-1, Document 1, section 2.

Schéma 2 : Architecture du projet de modernisation de la solution informatique utilisée pour la gestion des approvisionnements gaziers – Solution alternative Diamant 2K post Trellis



1 La substitution de la solution technologique en amont du bus entraîne un report à décembre 2018
 2 pour la mise en opération du projet. Énergir soumet toutefois que la substitution assure l'atteinte
 3 de tous les objectifs et rencontre l'ensemble des besoins d'affaires du projet. Un avantage
 4 additionnel se dégage par ailleurs de cette substitution, c'est-à-dire qu'aucune conversion ne sera
 5 nécessaire lors de la mise en opération de la solution Diamant 2K, éliminant ainsi les risques de
 6 mise en opération au cours de l'hiver associés à la solution Trellis. Ceci s'explique par l'élimination
 7 du besoin de convertir, transférer et synchroniser les données de Diamant vers Trellis ainsi que
 8 par des besoins de formation beaucoup moins importants puisque Diamant 2K est un
 9 environnement déjà bien maîtrisé par l'équipe des approvisionnements gaziers.

10 Les ajustements successifs au calendrier, au budget et aux partenaires à la réalisation du projet
 11 illustrent la difficulté de cerner la spécificité des opérations d'approvisionnement gazier d'Énergir
 12 qui sont fort complexes, [REDACTED]

13 [REDACTED]

1 La priorité d'Énergir demeure d'assurer la pérennité des opérations d'approvisionnement gazier
2 en implantant une solution à long terme, de qualité, tout en limitant l'impact sur sa clientèle et ses
3 partenaires d'affaires. La substitution de Trellis par la solution alternative Diamant 2K offre cette
4 assurance.

3 COÛTS DU PROJET ET EXPLICATIONS DES ÉCARTS

3.1 COÛTS DU PROJET

5 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement
6 au dossier R-3942-2015, les sommes encourues en date du 30 septembre 2017 et la projection
7 des coûts qui sont requis pour terminer le projet.

8 Au 30 septembre 2017, les coûts réels représentent les dépenses encourues pour la phase de
9 conception terminée en juillet 2015 et la phase de réalisation toujours en cours. À cette date, les
10 coûts projetés totaux étaient de 19,3 M\$, soit 1,6 M\$ (9 %) de plus que le budget de 17,7 M\$
11 autorisé par la Régie.

12 La projection des coûts est basée sur le scénario d'implantation de la nouvelle solution au
13 1^{er} décembre 2018 et tient compte de toute l'information disponible au moment de la rédaction
14 du présent rapport de suivi.

15 Les écarts présentés et expliqués à la suite du tableau représentent la différence entre les
16 montants budgétés et les plus récentes projections de coûts.

17 Considérant l'état d'avancement du projet, au 30 septembre 2017, Énergir n'anticipe pas un
18 dépassement de coût total égal ou supérieur à 15 %.

PROJECTION DES COÛTS GLOBAUX AU 30 SEPTEMBRE 2017

(M\$)

CE TABLEAU EST DÉPOSÉ SOUS PLI CONFIDENTIEL

3.2 EXPLICATIONS DES ÉCARTS

Investissements capitalisables :

- 1 • Capital humain (interne et externe) : augmentation de [REDACTED]
- 2 ○ L'écart au niveau des ressources internes et externes s'explique par [REDACTED]
- 3 [REDACTED] ainsi que le
- 4 développement requis en lien avec la solution alternative Diamant 2K.
- 5 ○ Ancienne solution
- 6 ▪ [REDACTED]
- 7 [REDACTED] et [REDACTED] reliés à divers frais, notamment les
- 8 déplacements additionnels des membres de l'équipe du projet au siège
- 9 social de Blackstone.

- 1 ○ Solution alternative
- 2 ▪ Augmentation de [REDACTED] directement relié aux efforts de ressources
- 3 internes et externes requis pour finaliser la réalisation et la mise en
- 4 opération de la solution Diamant 2K.
- 5 • Logiciel et équipement : réduction de [REDACTED]
- 6 ○ L'écart s'explique par l'identification d'une solution technologique plus économique
- 7 pour assurer la disponibilité de la solution Diamant 2K avec un temps de
- 8 recouvrement de 30 minutes ou moins.
- 9 • Contingence : réduction de [REDACTED]
- 10 ○ L'écart s'explique par l'utilisation complète de la contingence de projet prévue pour
- 11 les investissements capitalisables, afin d'absorber, en partie, les coûts
- 12 additionnels.

Dépenses d'exploitation :

- 13 • Capital humain (interne et externe) : réduction de [REDACTED]
- 14 ○ L'écart au niveau des ressources internes et externes s'explique principalement
- 15 par la réduction des efforts en période de stabilisation (post-implantation). En effet,
- 16 la substitution de la solution Trellis par la solution Diamant 2K présente moins
- 17 d'enjeux à l'égard de la mise en opération du système ainsi que des besoins de
- 18 formation plus restreints comparativement à la solution initiale.
- 19 • Logiciel et équipement : réduction de [REDACTED]
- 20 ○ Les frais de maintenance du logiciel Trellis pour la première année suivant la mise
- 21 en opération du nouveau système ne sont plus requis.
- 22 • Contingence : réduction de [REDACTED]
- 23 ○ Compte tenu de la réduction des dépenses d'exploitation associée à la solution
- 24 alternative, Énergir considère qu'elle n'aura pas besoin de la contingence.

4 IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ DU PROJET

- 1 L'effet des variations de coûts du projet sur les tarifs se retrouve au tableau ci-dessous. L'impact
2 tarifaire a été calculé sur une période de 10 ans conformément aux paramètres approuvés du
3 projet. Énergir soumet qu'elle déposera dans le cadre de la Cause tarifaire 2019-2020 une
4 proposition de disposition des coûts portés au compte de frais reportés relatif au projet.

Description	Impact tarifaire initial	Impact tarifaire projeté
Valeur actuelle de l'effet sur les tarifs (10 ans)	20,1 M\$	19,6 M\$

Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de modernisation de la solution informatique utilisée pour la gestion des approvisionnements gaziers.